

LE BANC SERA REMIS

Epilogue d'un cas spécial à Chaumont. Le banc du lieu-dit "Trois coins" sera réinstallé en septembre, légèrement en retrait du lieu initial. Les "antagonistes", Pierre Pfund et Frédy Zwahlen, qui s'aiment d'ailleurs tout plein et sont de bons amis, ont mis un terme à cet épisode sous la tente, le 1er août. La propriété des lieux est placée sous la bienveillance des utilisateurs.

Pierre Pfund

Dernière minute...

CHAUMONT-CHASSERAL-CHAUMONT vacille très dangereusement

La nouvelle vient de tomber. La course pédestre sera supprimée si personne ne s'annonce pour reprendre le poste vacant "Place de fête". Le comité directeur a fait le maximum mais décidément personne ne veut se lancer. Le dernier délai est donc fixé au vendredi 27.09.91 à 20h00. A l'heure où vous lirez votre "Chaumonnier", notre fameuse course pédestre aura peut-être vécu ! Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

Pierre Pfund

Adresse : SOCIETE D'INTERET PUBLIC
Case postale 26
2067 CHAUMONT

Cotisation annuelle à la SIP Fr. 20.-- par année (membre)
Abonnement au Chaumonnier (pour non-membre de la société)
Fr. 15.-- par année CCP 20-2744-6



JOURNAL DE LA SOCIETE D'INTERET PUBLIC
DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an

3ème trimestre 1991

No. 50

ASSEMBLEE GENERALE

DE LA SOCIETE D'INTERET
PUBLIC DE CHAUMONT

LE 18 OCTOBRE 1991 à 20h00

à l'hôtel Chaumont & Golf

avec en 2ème partie

CONFERENCE

de Monsieur Pierre - Alain Rumley
Chef du service de
l'aménagement du territoire

FETE NATIONALE HORS DU COMMUN

De la fête nationale 1991, année du 700ème, on en parlait depuis janvier déjà. Elle devait être exceptionnelle et... elle le fut. Les Chaumonniers s'en souviendront certainement.

Tout était parti de l'initiative d'une poignée de Chaumonniers. Au début, on ne savait pas trop où on allait puis il y eut un premier répondant, celui des autorités communales de Neuchâtel, suivi de celui (et non le moindre) de la Société d'Intérêt public de Chaumont. La suite, on la connaît, sociétés, établissements publics, privés, club sportif, et Maisons diverses se mirent en nombre à soutenir les organisateurs.

Nous l'avions dit, petits moyens, petite fête, gros moyens, grande fête. La fête fut donc grande.

Il est pratiquement possible de tout prévoir, sauf le temps et, pourtant, on peut prévoir un sale temps et le beau temps un certain temps à l'avance... hic ! On avait donc prévu l'éventualité d'un sale temps et, quelques minutes avant l'ouverture officielle de la manifestation, à 1100 h., le visage des organisateurs était grave. Le sale temps était bel et bien là et semblait vouloir compromettre des mois de travail. Et pourtant, le petit miracle encore espéré se produisit. La pluie cessa in extremis et il n'en tomba plus une goutte.

Le programme, vous l'avez certainement encore en tête, discours, cantines, montgolfière, funiculaire gratuit, tour gratuite, orchestres champêtres, cors des alpes, bar, feu et, en apothéose, des feux d'artifices excep-

tionnels, le tout parfaitement orchestré.

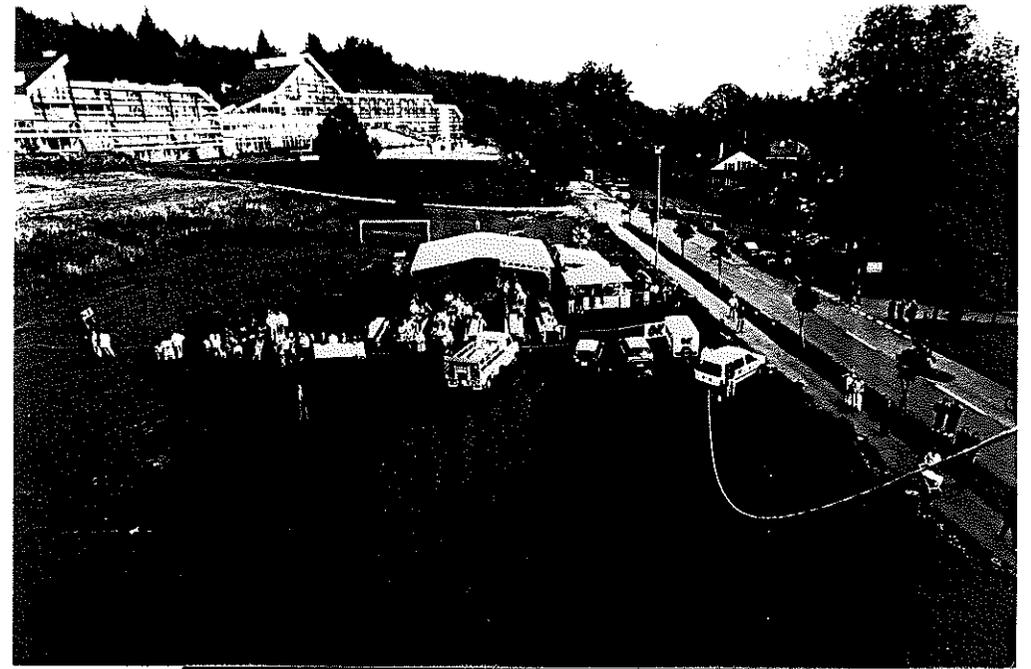
Vous être plusieurs à avoir posé des questions sur les feux d'artifices, ce qui est compréhensible car ils sont toujours impressionnants. Ce magnifique programme a été possible grâce à la générosité d'établissements de Chaumont. Y avait-il danger à tirer ces feux ? Il y a bien sûr toujours un danger relatif dans ce genre de chose mais le drame de Berne n'aurait en aucun cas pu se produire à Chaumont car les gros mortiers (une quarantaine dont certains en batteries) n'étaient pas en acier. De plus, nous avons pris les précautions extrêmes en enfermant certains de ceux-ci dans des bacs de sable. La place de tir, sous haute surveillance, n'était pas en ligne directe avec le public, et, vous l'avez constaté vous-même, les pompiers étaient là, en force. Enfin, les artificiers (des amateurs de Chaumont) connaissent parfaitement leur travail puisqu'ils avaient dû étudier à fond le problème une semaine à l'avance, avec un spécialiste.

Et maintenant ?

Beaucoup de gens nous ont encouragés à continuer car il serait dommage d'arrêter sur une si bonne lancée ! Toutes réflexions faites, la réponse, la voici : OUI, nous réorganiserons la partie récréative des fêtes nationales de Chaumont, mais bien sûr, pas dans de telles proportions. Le Groupe du 700ème Chaumont, comme prévu, sera dissout lors de son prochain et dernier comité, et le bénéfice de la manifestation sera remis à l'école de Chaumont. Les nouveaux organisateurs (toujours les mêmes) se nommeront dorénavant "Comité du 1er août Chaumont" (CAC). Des projets mûrissent, paraît-il, déjà dans leur tête ! Le CAC, tout comme en 1991, ne se mêlera cependant pas de la partie officielle de la fête mais collaborera avec la

Société d'Intérêt public de Chaumont.
Pierre Pfund

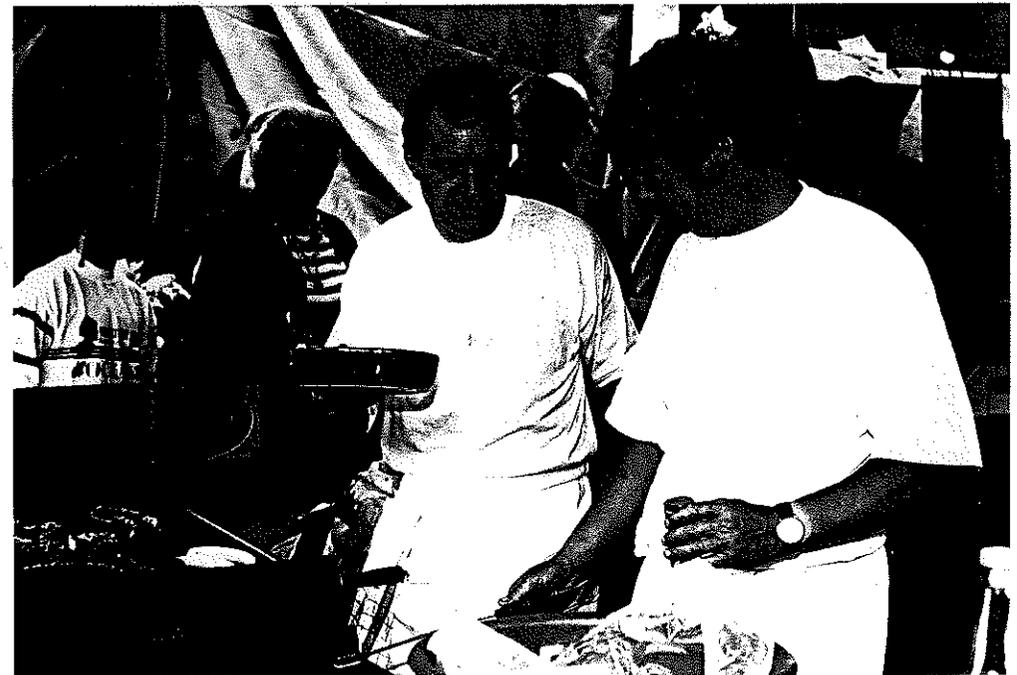
La Société d'Intérêt public remercie chaleureusement le Groupe du 700ème Chaumont pour la manifestation qu'ils ont mis sur pied à l'occasion du 1er août, et tout spécialement son président, Monsieur Pierre Pfund. L'organisation de cette fête était parfaite, rien n'avait été laissé au hasard, et chacun sait l'investissement personnel que cela demande. La réussite de celle-ci n'était que méritée ! Merci au Groupe du 700ème Chaumont et... longue vie au Comité du 1er août Chaumont !



V O T R E C A I S S I E R

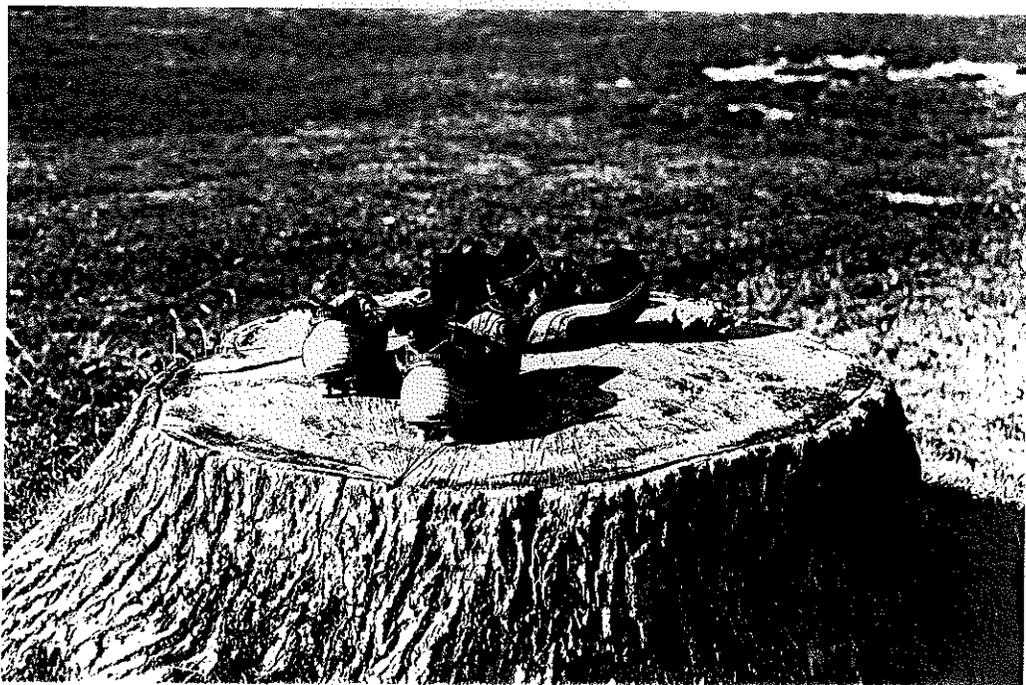
- remercie chaleureusement les membres de la société qui ont réglé, certains très largement, leur cotisation pour l'exercice 1990/91;
- remercie également les abonnés de leur intérêt pour notre journal. Une dizaine de bulletins de versement n'ont pas encore été honorés... malgré un rappel. Il est encore temps de le faire. Merci d'avance d'un prompt versement;
- regrette que trop peu de membres (83 seulement) ont accepté le petit cadeau que la SIP leur a offert pour le 1er août du 700ème. Cette initiative semble toutefois avoir été bien admise... Qu'en penser ? Le caissier reste ouvert à vos remarques et suggestions. Merci.





MATCH D'ADIEU

Celui qui se promène à proximité du terrain de football à Chaumont aura l'occasion de constater un curieux "monument", 4 chaussures de football solidement clouées sur un tronc. Ce "monument du souvenir", bien bizarre, est en fait issu de la rencontre des anciens du FC Chaumont, le 19 août dernier. Roger Sandoz et Claude-Alain Schürch, pour fêter l'adieu au football, avaient convoqué une grande majorité de "vieux", les footballeurs de la première heure, ceux qui avaient créé le FC Chaumont il y a bien des années. C'est ainsi qu'on a revu évoluer, avec joie, des Gérard Schertenleib, Lucien Junod, Raymond Gyger, Eric Dardenne, Charly Gyger, les trois frères Schürch et passablement d'anciens joueurs du bas. Les buts étaient garnis par de solides gaillards, notre facteur Roland Altermath d'un côté et l'ancien joueur de ligue nationale, Pascal Lecoultre, de l'autre côté. Ce match bien sympathique a donné l'occasion à Ursula Gyger de remettre son



uniforme d'arbitre. Eh oui, si vous ne le saviez pas, Ursula Gyger était arbitre de football et, croyez nous, elle n'a rien perdu de son talent. Le résultat maintenant, match nul (3 à 3). Bien sûr, les vieux copains ne se quittent pas de si vite lorsqu'ils ont l'occasion de se retrouver. Notre ancien président, Fernand Schürch prépara un repas en commun sur le terrain suivi d'une fondue, le soir, pour les récalcitrants. Le lendemain fut, paraît-il, journée des courbatures pour certains.

Pierre Pfund

UNE LIGNE JAUNE BIENVENUE

Vous l'aurez constaté, Chaumont est maintenant équipé d'une ligne jaune jusqu'à hauteur de l'Auberge du Vieux-Bois. C'est une initiative heureuse pour les promeneurs. Que veut dire la ligne jaune ?

La ligne jaune délimite la "bande longitudinale pour piétons". Sa surface doit être striée de lignes obliques (ce qui a été fait à Chaumont). Selon l'article 41, al. 3 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière, les bandes longitudinales pour piétons marquées sur la chaussée ne peuvent être empruntées par les véhicules que si la circulation des piétons ne s'en trouve pas entravée.

En d'autres termes, vous pouvez donc circuler à l'intérieur de la ligne jaune (sur la bande longitudinale) mais vous n'avez aucune priorité sur les piétons. Celui qui renverse un piéton dans la bande longitudinale verra son cas certainement aggravé.

Pierre Pfund

Monsieur Georges BERNARD



La Montagne de Chaumont vient de perdre en très peu de temps trois de ses personnalités les plus marquantes : Daniel Chevalier, Jean-Pierre Porret et Georges Bernard.

Georges Bernard était né à Vallorbe en 1906. Il appartenait à une famille de 9 enfants. Son père douanier a terminé sa carrière comme sergent-major, chef du poste des Brenets.

Après deux années passées chez Huguenin Frères, médailleurs au Locle, Georges Bernard entra à la poste des Brenets pour ne plus jamais quitter cette profession. Il en gravit tous les échelons et fut nommé buraliste et facteur à Chaumont en 1945, poste auquel il succéda à M. Burgat.

Dès son arrivée à Chaumont, M. Bernard effectuait les distributions du courrier avec un side-car, se trouvant ainsi, avec François Chable, architecte, le seul habitant motorisé de la Montagne.

Cette particularité lui valu, un jour, d'être amené à conduire à Neuchâtel une future maman qui n'eut pas le temps d'arriver à la maternité et que M. Bernard dû, seul, aidé à se délivrer.

Avec conscience, ponctualité et la plus grande discrétion, il effectua un énorme travail qui rendit à tous les plus grands services.

En 1971, alors qu'il avait l'âge de la retraite, il demeura en fonction comme buraliste et facteur jusqu'en 1976 et, durant 5 ans encore, comme buraliste jusqu'à l'inauguration en 1981 de la nouvelle poste.

Depuis toujours, il consacrait son temps

libre à ses nombreuses ruches, tenant cette passion d'apiculteur de son père.

Il a toute sa vie jouit d'une bonne santé malgré quelques inquiétudes au cours de ses dernières années; il fut finalement emporté rapidement par une rupture d'anévrisme.

Nous assurons sa femme et ses deux filles, ainsi que sa famille, que nous gardons de lui le plus fidèle souvenir.

J. Bricola

QUEL USAGE, CES BANDES ROUGES SUR LES ARBRES ?

Vous l'aurez également constaté, des bandes réfléchissantes rouges ont été apposées sur les arbres, tout au long de la route de Chaumont. Ces bandes réfléchissantes ont pour but d'éloigner les chevreuils de la route, particulièrement la nuit. On évite ainsi les collisions avec les véhicules, cas qui se produisent tous les ans à Chaumont. Vos phares reflètent une lueur rouge et les chevreuils prennent peur, évitant ainsi de traverser la route, c'est aussi simple que cela.

L'efficacité de ces bandes réfléchissantes est bien sûr relative. Comme l'homme, les animaux s'habituent à beaucoup de chose et aussi aux lueurs rouges. Avec le temps, l'efficacité du système s'estompe. Il n'en reste pas moins que les volontaires qui essaient de diminuer le massacre des chevreuils doivent être félicités.

Pierre Pfund